



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/ISAR/52
27 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication

Vingt-sixième session
Genève, 7-9 octobre 2009
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session.
6. Adoption du rapport.

II. ANNOTATIONS

Point 1: Élection du bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) est invité à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe d'experts dispose de trois jours ouvrables. C'est pourquoi il est proposé que la 1^{re} séance plénière, prévue pour le mercredi 7 octobre, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2) et à la présentation du point 3. Les séances suivantes seront dédiées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour, ainsi qu'à la présentation et à l'examen détaillé des points 4 et 5. Le secrétariat établira un calendrier provisoire qui contiendra la liste des questions à examiner. Ce calendrier sera disponible le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/52 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière.

3. À la fin de sa vingt-cinquième session, l'ISAR a demandé au secrétariat de la CNUCED de continuer à mener des études sur des questions liées à l'application des normes internationales d'information financières (IFRS). À la suite de cette demande, un document d'information portant sur les questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière et l'impact de la crise financière a été établi.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/53 Questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière: Impact de la crise financière

Point 4: Questions diverses

4. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner, sous la rubrique «questions diverses», des questions telles que la comptabilité des petites et moyennes entreprises, le renforcement des capacités dans les domaines de la comptabilité et de la publication d'informations, ainsi que les faits nouveaux et les études récentes sur la publication d'informations en matière de gouvernance et de responsabilité des entreprises. À sa vingt-sixième session, il pourrait également se pencher sur les changements survenus dans le domaine de la comptabilité internationale, de l'audit, de la publication d'informations concernant la gouvernance et la responsabilité des entreprises et d'autres domaines connexes, en consacrant du temps, pendant la session, à la présentation d'exposés par d'autres organisations régionales et internationales concernées par ces questions.

Point 5: Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session

5. L'ordre du jour provisoire de la vingt-septième session de l'ISAR sera établi en fonction des délibérations de la vingt-sixième session du Groupe d'experts et des sessions antérieures de l'ISAR.

Point 6: Adoption du rapport

6. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire. Le Président pourrait établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session. Il sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa deuxième session en 2010.